

Charles François Joseph BAILLY

16^o 42
Baillly
Charles François

L'an mil huit cent trente quatre, le cinq troisième jour du mois
D'octobre à huit heures du matin, en la mairie et Soubstant nous
François Lemome Adjoint remplissant les fonctions de Maire Officier
de l'état civil de la Commune de Wizermes, Canton de Saint-Omer (Nord)
arrondissement de Saint-Omer Département du Pas-de-Calais, ont
comparu Charles François Baillly âgé de soixante huit ans
Domicilié à Hallennes et Albert Begnies âgé de soixante deux
ans Journalier Domicilié à Wizermes. Lesquels nous ont déclaré
que Charles François Joseph Baillly âgé de trente ans originaire
Papeterier né à Hallennes et Domicilié à Wizermes époux de
Henriette Begnies, fils légitime du premier comparant et de Jeanne
Marie Elisabeth Boulbert, est décédé en sa Demeure hier le
Sept heures du soir. La dite Déclaration faite par les Sieurs Charles
François Baillly et Albert Begnies ici dessus dénommés le
premier père du Defunt le second Beau père du dit Defunt et
ont les comparans déclaré en savoir Signés de ce interpellé et
nous avons signé le présent acte après qu'il en a été
Donnée lecture.

Lemome